

---

VAPART (ACHILLE-LÉOPOLD)

MEMBRE PERPÉTUEL

Châlons 1846-49

C'est avec la plus profonde stupeur que le Groupe de Liège a appris, le 28 juin dernier, que la mort impitoyable avait posé sa terrible main sur la personne de Léopold Vapart, ingénieur à Liège et membre perpétuel de l'Association amicale des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, dont il faisait partie depuis trente-cinq ans.

Né à Paris, le 3 avril 1830, Vapart entra dans la grande famille des Gadz'arts par la porte de l'École de Châlons, en 1846.

Après avoir accompli ses trois années d'études, il entra dans la carrière industrielle en débutant dans « la boîte à fumée », selon la pittoresque expression d'un de nos anciens présidents; en l'occasion, la boîte à fumée était celle d'une locomotive du chemin de fer de Rouen à Sotteville, où Vapart occupa le poste de chauffeur au service des marchandises. Au bout d'un an il quitta cet emploi et prit celui de contremaître aux laminoirs à zinc de Bray-et-Lu (Seine-et-Oise), appartenant à la Société de la Vieille-Montagne dont il devait devenir l'un des plus hauts fonctionnaires. En effet, après six mois environ de séjour dans cette usine, appelé à Angleur (Belgique) où la Vieille-Montagne possède de si importants établissements, il fut successivement chef de fabrication aux fours et chef de fabrication aux laminoirs.

Le directeur général, qui, à cette époque, était M. Saint-Paul de Sinçay, père du directeur général actuel, sut bientôt distinguer en Vapart l'homme à qui il pourrait confier les plus hautes fonctions par la suite. Après peu de temps, Vapart devint chef général de la fabrication à Angleur. De là à diriger cet établissement, il n'y avait qu'un pas, qui fut bientôt franchi par notre regretté Camarade; sa nomination de directeur des usines d'Angleur et de Tilff eut lieu en 1861 et il resta à ce poste pendant vingt-sept années consécutives.

Déjà, ses aptitudes administratives et financières s'étaient tellement manifestées pendant cette longue période, que plusieurs Sociétés industrielles et financières lui avaient confié des postes d'administrateur, de telle sorte que, ne pouvant plus, malgré sa facilité de production et son

énergie, mener de front ses multiples fonctions directoriales et administratives, il résilia, en 1888, ses fonctions de directeur pour se consacrer entièrement aux Sociétés dont il était administrateur. C'est au cours de ses occupations que la mort est venue le surprendre. Parti en pleine santé pour Rumelange (Luxembourg) pour prendre part à une Assemblée des actionnaires de la Société anonyme des Hauts Fourneaux dont il était administrateur, une attaque soudaine le força à s'aliter et son médecin de Liège le trouva mort dans la nuit du lundi 27 juin.

Vapart était un homme d'une prodigieuse activité, d'une intelligence formidable et d'une énergie indomptable, et c'est par ces qualités qu'il avait réussi à se faire l'enviable situation qu'il occupait dans le monde industriel. Ses qualités d'homme privé, son affabilité et sa bonté lui avaient gagné les sympathies générales dans Liège, sa cité d'adoption, où il était d'ailleurs l'un des plus aimés membres de la colonie française. Il aimait à se délasser en famille de ses fatigues journalières; son origine chalonnaise lui était d'ailleurs rappelée dans sa famille même, qui compte parmi ses membres son conscrit et beau-frère, notre camarade Hébert (Châl. 1848), à qui nous envoyons ici nos sincères regrets de la perte qu'il a subie.

Lors de sa constitution, la Commission régionale de Liège ne pouvait mieux choisir, en nommant à l'unanimité Vapart président honoraire. Lors du récent banquet de Liège, il reçut, avec affabilité nos Camarades délégués pour l'inviter à présider ces agapes fraternelles. Il déclina cet honneur, un des derniers, hélas! qu'il eût dû accepter, en raison de son grand âge et de ses nombreuses occupations. Mais il ne voulut pas se dérober pour cela aux devoirs de bonne camaraderie; car, lors de la souscription ouverte par notre camarade Doat (Aix 1860) pour poursuivre l'œuvre grandiose fondée par Denis Poulot, Vapart apporta immédiatement sa « pierre de taille » à l'édifice, selon l'heureuse expression de notre dévoué président de Liège. Cette pierre-là, c'était un chèque de 500 francs.

Tous ceux qui ont connu Vapart, notamment nos camarades Vivier et Bichon, de la Vieille-Montagne, s'accordent à rendre hommage à ses qualités de travailleur infatigable, de justice et d'équité: ils savent combien il soutenait les efforts de son personnel en de multiples circonstances, comment il savait punir, mais comment il était heureux de récompenser.

Vapart était vice-président de la Société française de bienfaisance de Liège. Officier de l'ordre de Léopold de Belgique, décoré de la Croix civique de 1<sup>re</sup> classe. En envoyant la couronne funéraire à laquelle il avait droit, la Société des Anciens Élèves a tenu à rappeler que cet homme de bien était un des siens et à témoigner à sa famille éplorée ses senti-

ments de douloureuse sympathie auxquels s'ajoutent les sentiments particuliers des Anciens Élèves du Groupe de Liège pour la famille d'un si brave homme.

On lira plus loin les hommages rendus à Vapart par les principaux organes de la presse liégeoise, ainsi que les discours qu'ont prononcés les hautes notabilités liégeoises de l'industrie, de la banque et du commerce.

Forcé de s'absenter de Liège, M. Doat, président de la Commission régionale, m'a chargé de le remplacer au nom des Anciens Élèves, et c'est devant le cercueil de notre camarade Vapart, entouré des fleurs et des couronnes, dont la nôtre, qu'à la maison mortuaire, j'ai lu les paroles suivantes :

« Les Anciens Élèves des Écoles françaises d'Arts et Métiers sentent l'impérieux devoir d'exprimer la douleur qu'ils éprouvent devant ce cercueil qui contient tout ce qui reste ici-bas de leur camarade Vapart.

» Camarade, Vapart a montré qu'il l'était, chaque fois que nous avons fait appel à son cœur.

» En même temps qu'un devoir d'affection, nous remplissons un devoir de reconnaissance : reconnaissance pour l'exemple qu'il nous a donné d'une vie entière de labeur ; reconnaissance pour le bien que Vapart nous a fait en toute occasion.

» Parti, comme nous tous, d'un rang modeste, il avait conquis pas à pas sa brillante position par un travail sans trêve. A l'heure où tant d'autres ne songent qu'à jouir d'un repos bien gagné, il travaillait plus qu'un jeune : c'est en plein travail que la mort l'a surpris.

» Il n'avait pas oublié les difficultés de ses débuts et les jeunes étaient sûrs de trouver auprès de lui plus qu'un accueil encourageant, tout l'appui et les secours qui pouvaient leur être utiles.

» Nous conserverons un souvenir éternel de son exemple et de sa bonté.

» Adieu, Vapart, adieu, au nom des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers ! »

Une compagnie d'infanterie belge salua la dépouille mortelle de notre Camarade d'une double salve de coups de fusil à la levée du corps et à son entrée à l'église Saint-Jacques où eut lieu la première cérémonie religieuse. Puis à Angleur, où eut lieu la deuxième absoute, l'Harmonie de la Vieille-Montagne a pris la tête du cortège funèbre et, aux sons attristés des marches funèbres, nous avons conduit Vapart au cimetière d'Angleur, en son dernier logis, sur les pierres duquel viendront pleurer longtemps et prier toujours ses parents désolés, à qui nous renouvelons l'assurance de nos sincères regrets.

**Compte rendu du journal « La Meuse » du 1<sup>er</sup> juillet 1898.**

Une foule énorme a rendu hier les derniers devoirs à M. Achille-Léopold Vapart, ancien directeur des usines de la Vieille-Montagne, administrateur du Crédit Général Liégeois, etc., vice-président de la Société française de bienfaisance, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de 1<sup>re</sup> classe.

Cette affluence considérable, la présence de tout ce que notre ville, le bassin industriel et la province comptent de notabilités du monde de l'industrie et de la finance, celle de la plupart des autorités administratives et judiciaires de Liège, de nombreux représentants de la haute société démontrent les regrets unanimes soulevés par cette mort inopinée parmi tous ceux qui connaissaient et avaient pu apprécier le défunt.

Pendant plus d'une demi-heure, il y a eu à la maison mortuaire, boulevard Piercot, un défilé ininterrompu. La dépouille mortelle reposait dans un des salons du rez-de-chaussée de l'hôtel, entièrement transformé en chapelle ardente. Bien que le désir eût été exprimé que des fleurs ne fussent pas envoyées, plusieurs magnifiques couronnes ont été déposées sur le cercueil, en suprêmes témoignages de sympathie. Nous citerons spécialement celle parvenue de Paris de la part de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers.

Parmi les notabilités qui se pressaient à la triste cérémonie, nous avons noté au hasard du crayon et au risque d'en oublier un grand nombre :

MM. Braconier et Nagelmackers, sénateurs; Léo Gérard, bourgmestre; Fraigneux, échevin; Warnant, Rutten, Hargot, Noirfalise, Dignesse, conseillers communaux; Detroz, procureur général honoraire; Nicolaï et Polain, conseillers à la Cour; Delwaide, premier avocat général; Baar, président du tribunal de commerce, et un grand nombre de juges et d'anciens juges consulaires; Comélieu, juge de paix; le général Guillaume, directeur de l'artillerie; le lieutenant-colonel Quinaux, directeur de la Manufacture d'armes; le major Papeians de Morchoven, de l'état-major de la place; Marcotty, bourgmestre d'Angleur; Firket, professeur à l'Université; le colonel Gordinne, commandant la garde civique de Liège; Menzies, consul d'Angleterre.

MM. Van Marcke, Van Hoegaerden-Braconier, Halbart, Ancion, O. de Kerckove, anciens représentants; Henry Orban et Moreau, anciens conseillers provinciaux.

MM. Saint-Paul de Sinçay, administrateur-directeur général de la Vieille-Montagne; Timmerhans, directeur général des mines; Greiner, directeur général de la Société Cockerill; Gillart, secrétaire général de la Vieille-

Montagne; Lepersonne, directeur général des usines Dumont, à Sclaigneaux; Bris, directeur des établissements de la Vieille-Montagne, à Angleur; Raze, administrateur délégué de la Société d'Ougrée; Collinet, administrateur du Crédit Général; Goret, directeur de l'École industrielle; Léon d'Andrimont, membre du Comptoir d'Escompte; Lafontaine, directeur de la Linière; Rellé, directeur de la Manufacture liégeoise d'armes à feu; Frenay, directeur de la fabrique nationale d'armes de guerre, et tout le haut personnel de cette Société; Stinghlambert, administrateur, et Castermans, directeur de la Caisse commerciale de Bruxelles; Doat, directeur de la Société des conduites d'eau des Venues; Kelecom, administrateur-directeur de la Concorde; Picard, directeur de Valentin-Coq; Poulet, directeur des tramways liégeois; Francotte, président de l'Association des fabricants d'armes; Pieper, administrateur de la Société internationale d'électricité; Charles Regout, Fréson, Hauzeur, Nyst, Dresse-Laloux, Gaston Nagelmackers, etc., industriels; Chantraine, directeur des établissements de Selessin; Fromont, directeur de la Société de produits chimiques d'Engis;

MM. le baron de Calewaert, Laloux, R. Gernaert, Delbovier, Angenot, greffier provincial; le chevalier Maurice de Thier, Clochereux, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats; toute la colonie française résidant à Liège, etc.

Puis d'importantes délégations du personnel supérieur de la Vieille-Montagne, du Crédit Général, de la Société internationale d'électricité, etc., etc.

Avant la levée du corps, cinq discours ont été prononcés. M. Braconier, président du Conseil d'administration du Crédit Général Liégeois, a pris la parole au nom de cette Société; M. Collinet, administrateur de la Caisse commerciale, au nom de cette Société.

M. Saint-Paul de Sinçay a parlé au nom de la Vieille-Montagne et rappelé, en un discours ému, la collaboration précieuse que le regretté Vapart avait apportée à cette Société.

M. Bénard a prononcé un discours au nom de la Société française de bienfaisance et de la colonie française tout entière. Enfin, M. Baré, de la Société des Venues, a dit un dernier adieu au nom des Anciens Élèves de l'École des Arts et Métiers.

Quelques minutes avant 11 heures, un immense cortège s'est formé et s'est dirigé vers l'église Saint-Jacques. Un détachement du 12<sup>e</sup> de ligne, sous les ordres du capitaine commandant Merveille, a rendu les honneurs auxquels le défunt avait droit en sa qualité d'officier de l'Ordre de Léopold.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Braconier, Saint-Paul de Singay, Timmerhans, Bénard.

L'église Saint-Jacques était comble d'une assistance recueillie et douloureusement impressionnée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une longue file de voitures a suivi le corbillard jusqu'au cimetière d'Angleur, où s'est faite l'inhumation dans le caveau de la famille.

Nous reproduisons ci-après les discours qui ont été prononcés à la maison mortuaire, et que nous extrayons du journal « *La Gazette de Liège* » du 1<sup>er</sup> juillet.

## DISCOURS DE M. FRÉDÉRIC BRACONIER

SÉNATEUR

« MESSIEURS,

» C'est sous l'empire d'une poignante émotion que je viens, au nom du Conseil d'administration de la Société du Crédit Général Liégeois, adresser à Léopold Vapart un dernier adieu et apporter à sa mémoire un témoignage d'estime et de regrets.

» Rien ne pouvait faire prévoir le triste événement qui nous réunit aujourd'hui; la robuste constitution de notre collègue semblait lui assurer encore de longues années de vie et jamais nous ne pensions qu'il pût être si tôt enlevé à notre affection. Aussi sa mort si inattendue a causé à ses collègues et à ses amis la plus pénible et la plus douloureuse impression.

» Vapart était le fils de ses œuvres; c'est par son intelligence et son travail qu'il était arrivé à la haute position qu'il occupait dans le monde des affaires. Né à Paris, le 3 avril 1830, il fut élève de l'École de Châlons; il débuta dans la carrière industrielle en entrant, en 1851, jeune encore, à la Société de la Vieille-Montagne; travailleur infatigable, doué d'une grande énergie et d'une aptitude particulière dans les affaires industrielles, il se fit remarquer tout de suite parmi les membres du nombreux personnel de cette puissante Société; son avancement fut rapide et, en 1864, il était appelé à la direction des importantes usines d'Angleur et de Tilff.

» Il remplit ces fonctions avec le plus grand dévouement et à la satisfaction entière de son chef jusqu'en 1888, époque à laquelle, désirant prendre un repos bien mérité, il se retira en emportant dans sa retraite les regrets de son directeur général et du Conseil d'administration et leur reconnaissance pour les services rendus à la Société pendant trente-sept années.

» Ce fut peu de temps après son départ d'Angleur qu'il devint membre du Conseil d'administration du Crédit Général Liégeois.

» Doué d'un jugement sûr et droit, d'une grande loyauté dans le caractère, il apportait à nos délibérations le concours le plus dévoué; ses connaissances industrielles et sa grande expérience des affaires nous étaient d'un précieux secours.

» Appelé à représenter le Crédit Liégeois dans différentes Sociétés créées sous son patronage, il s'occupait de toutes avec la plus grande activité et le plus grand dévouement.

» Il était administrateur de la Caisse commerciale de Bruxelles, de la Société nationale d'Armes de guerre de Herstal, des Charbonnages de Ressaix, de la Société internationale d'Électricité, de la Société centrale d'Électricité de Moscou, de la Manufacture liégeoise d'armes à feu, de l'Union des Papeteries, de la Phosphatière, de la Société cotonnière de Saint-Étienne-de-Rouvray, de la Société linière Saint-Léonard et de la Société des Hauts Fourneaux de Rumelange; c'est au siège de cette dernière Société, où il s'était rendu pour assister à l'Assemblée générale des actionnaires, que la mort est venue le surprendre.

» Honorons la mémoire d'un homme qui a su s'élever par son mérite, par son intelligence et par son travail à la haute position industrielle qu'il occupait dans notre pays.

» Le Roi avait reconnu les services qu'il avait rendus à l'industrie belge en l'élevant au grade d'officier de son ordre; il était en outre, décoré de la Croix civique de 1<sup>re</sup> classe.

» En dehors du monde des affaires, il avait su se créer de bonnes et nombreuses relations dans la société liégeoise. Français de naissance, il était néanmoins Liégeois de cœur et il était considéré parmi nous comme un compatriote; il s'intéressait, du reste, à tout ce qui se faisait dans notre ville, qu'il considérait comme sa seconde patrie, et il contribuait largement à toutes les œuvres charitables et autres qui y étaient instituées.

» Agréable dans ses rapports, d'une grande aménité de caractère, il s'était concilié de nombreuses sympathies. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle causé dans la société liégeoise d'unanimes regrets.

» Nous nous associons du fond du cœur au malheur qui frappe sa famille éplorée, nous apprécions la perte immense qu'elle vient de faire dans la personne de son chef aimé et vénéré et nous lui adressons nos plus vives et nos plus sincères condoléances.

» Adieu, Vapart! adieu! cher collègue et ami. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs; repose en paix dans l'éternité. »

DISCOURS DE M. COLLINET

« Vanité des choses humaines !

» Il y a quelques jours, il n'y a pas huit jours, nous félicitons Léopold Vapart de sa robuste santé, de la fraîcheur de son intelligence, de sa remarquable énergie; deux jours après, la mort, cette voleuse dont parle l'Évangile, enlevait tout et renversait notre ami d'un coup.

» Mes collègues du Conseil d'administration de la Caisse commerciale n'ont pas voulu laisser s'écouler cette triste cérémonie sans que l'expression de nos profonds regrets, je dirai de notre douleur, sans qu'un suprême adieu fussent déposés sur ce cercueil.

» Léopold Vapart avait été à la Caisse commerciale un ouvrier de la toute première heure, en qualité d'administrateur. Il y aura cinq ans bientôt que nous l'appelions à présider nos réunions. Soit comme administrateur, soit comme président du Conseil, il mit au service de la Caisse commerciale ses rares qualités d'exactitude, de zèle, d'intelligence, dont il marquait toujours son passage dans les affaires qui lui étaient confiées.

» Nous perdons encore en lui un collègue excellent, d'un caractère toujours égal et d'une exquise bonté.

» Il est, cependant, deux choses que la mort n'a pu lui enlever : la foi et la charité. La foi, car il était un chrétien convaincu et pratiquant; la charité, dont les mérites l'ont accompagné aux pieds du Souverain Juge.

» Adieu! cher collègue. Que Dieu te soit miséricordieux comme tu l'as été envers les pauvres! Adieu! »

DISCOURS DE M. BÉNARD

« MESSIEURS,

» C'est avec un double mandat du consul de France, qu'un impérieux devoir empêche d'assister à cette cérémonie, et de M. Larroque, au nom de la Société française de bienfaisance de Liège, que je viens dire un dernier adieu à l'homme de bien qu'une mort inattendue vient de ravir à notre grande affection.

» Des voix plus autorisées que la mienne vous ont retracé ici la splendide carrière pleine de droiture, de probité, de vaillance et d'ardeur pour le bien, de celui que nous pleurons.

» Mais j'ai le devoir, en exprimant la profonde douleur que nous ressentons, d'y joindre l'expression émue d'une vive reconnaissance.

» Léopold Vapart était depuis longtemps vice-président de notre Association française, pour laquelle, au milieu des occupations qui remplissaient une vie si active, il n'a épargné ni son temps ni ses peines.

» Les occasions ne se comptent pas où il a mis au service de notre œuvre charitable le meilleur de lui-même, intervenant dans toutes les occasions difficiles, toujours prêt à donner l'avis salubre et le conseil prudent, toujours prêt aussi à toutes les générosités.

» La colonie française tout entière, dont il était un des guides les plus sûrs, qui s'enorgueillissait de lui et qui l'aimait, vient le saluer encore une fois, et, s'associant au deuil de sa famille, lui rendre le suprême hommage qu'on doit à ceux qui laissent à leurs successeurs les plus pures traditions de l'honneur, du devoir et de la bonté. »

### DISCOURS DE M. SAINT-PAUL DE SINÇAY

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE LA VIEILLE-MONTAGNE

« MESSIEURS,

» La carrière industrielle de Léopold Vapart vient d'être retracée par M. le sénateur Braconier, aussi n'est-ce pas de l'homme d'affaires que je parlerai. Je voudrais fixer en deux mots, dans vos mémoires, le portrait de l'homme privé, et je pense que je suis bien qualifié pour le faire.

» Quand je suis né à Angleur, il y a plus de quarante ans, il y était déjà et ne devait nous quitter, pour reprendre toute sa liberté d'action, qu'après treute-sept années. Vivant côte à côte, j'ai pu le connaître et le juger.

» Pour être vrai, je serai juste et je ne m'égarerai pas en un éloge banal. Calculateur profond, Vapart ne laissait rien au hasard. Dès l'aube, avant même de se lever, il réfléchissait et organisait la journée.

» Son labeur était réglé à l'avance, il procédait avec méthode. Chez lui, tout était combinaison. Il tirait un parti étonnant de ses facultés et de ses connaissances.

» Exigeant pour lui-même, il l'était pour les autres.

» Il ne comprenait pas qu'on pût faiblir à la tâche par manque d'énergie. C'était une volonté, une volonté de fer.

» La raison traçait le programme, la volonté l'exécutait.

» L'homme doué de telles qualités doit arriver. Il était arrivé. Et chacun reconnaissait volontiers que ce n'était que justice.

» Mais, Messieurs, avant de rentrer au sein de sa famille, il laissait à la porte cette préoccupation de réussir, cette ardeur au travail. Il devenait le mari le plus dévoué et le père le plus tendre...

» M<sup>lle</sup> Renoz lui avait apporté en dot une âme charmante et un foyer agréable. Elle fut toujours l'objet de ses attentions les plus délicates...

» Il adorait ses enfants et ses petits-enfants. Il regrettait de ne pas laisser aller la bonté jusqu'à la faiblesse.

» Et pourquoi, Messieurs, la Providence a-t-elle voulu soumettre ce cœur sensible à de si rudes épreuves? Pourquoi la mort a-t-elle fauché, autour de lui, les têtes chéries?

» Il meurt de la mort des siens. Ces secousses répétées avaient usé un coin de ce puissant organisme, qui a cédé tout à coup, dans les circonstances que vous savez.

» Et ami, je le considérais comme sûr. Laissez-moi me placer à un point de vue tout personnel, mais qui donne une grande force à mon discours. Si, par les hasards de la vie, j'avais dû avoir recours à un ami pour lui demander un service, Vapart se serait présenté l'un des premiers à mon esprit.

» Pleurons, Messieurs, pleurons celui que nous retrouvions avec tant de plaisir; celui dont nous serrions les mains avec joie et laissons nos âmes porter le deuil de Léopold Vapart... »

L. BARRÉ

(Châl. 1875-78).

---

*L'Agent de la Société, Gérant,*

JEAN KRETZSCHMAR.